

Directeur rrice des déchets ménagers et assimilés

Définition du poste et contexte

Sous l'autorité du directeur général adjoint espace public, le directeur des déchets ménagers et assimilés pilote et manage le service exploitation, collectes et déchèteries, ainsi que le service prestations partenaires relations aux usagers.

Il contribue activement à impulser et mettre en œuvre la politique de gestion des déchets, conformément à la feuille de route déterminée par l'autorité territoriale.

Missions

- Proposer et mettre en oeuvre les orientations stratégiques en matière de déchets,
- Elaborer et suivre le budget des activités relevant de ses services dans un souci d'optimisation des politiques publiques de gestion des déchets,
- Assister et conseiller les élus et instances décisionnelles,
- Manager la direction composée de deux services (130 agents),
- Proposer des évolutions et des modernisations portant sur la relation avec les usagers ou l'organisation technique du service (bonnes pratiques environnementales, réduction des nuisances, amélioration des processus, etc.),
- Proposer des actions de valorisation des filières de tri,
- Suivre et optimiser les marchés publics et délégations de service public de la direction,
- Suivre et organiser une veille technique, réglementaire et environnementale,
- Piloter la mise en place de nouveaux modes de gestion,
- Harmoniser, sur le territoire communautaire, les politiques de gestion des déchets selon une recherche d'efficacité et d'économies d'échelle,
- Piloter la relation avec les prestataires, les partenaires institutionnels.

Compétences requises

- **Savoirs** : enjeux, évolutions du cadre réglementaire et technologique des filières de la valorisation et de la gestion des déchets ; filières de gestion et traitement des déchets ; normes du management environnemental ; normes, analyses et caractérisation des flux et des tonnages des déchets ; techniques de recyclage, de réparation et de valorisation ; maîtrise des marchés publics ; bonne connaissance de l'environnement territorial.
- **Qualités personnelles** : capacité d'encadrement, sens de l'organisation, rigueur, discrétion, qualités rédactionnelles indispensables, techniques de communication et de négociation.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire et chèques déjeuner

Poste à temps complet

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 3 décembre 2021

A l'attention de : M. le Président

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

5 rue Yvan Audouard – BP 30228

13637 Arles cedex

recrutement@agglo-accm.fr

Pour tous renseignements complémentaires

Monsieur Stéphane Muracciole, directeur des ressources humaines, 04.86.52.60.94